



HWEHWEMUDUA

ISSN-L: 3080-1621

ISSN-P: 3080-1613

REVUE HWEHWEMUDUA

Revue des Lettres, Sciences Humaines et Sociales



Université Peleforo GON COULIBALY
UFR Sciences Sociales
Korhogo - Côte d'Ivoire

www.hwehwemudua.net



revue.hwehwemudua@gmail.com

REVUE DES LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

HWEHWEMUDUA



Juillet 2025

Site : <https://www.hwehwemudua.net>

Courriel : revue.hwehwemudua@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY

UFR Sciences Sociales

BP 1328 Korhogo

ISSN-L 3080-1621 // ISSN-P 3080-1613

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur scientifique :

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire d'Archéologie, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

Directeur de publication :

KOUAKOU N'dri Laurent, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Rédacteur en Chef :

N'GORAN Kouadio Adolphe, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Secrétaire d'édition :

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Secrétaire adjoint d'édition :

KOFFI Amani, Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Trésorier :

ATCHIE Amon Guy Serge, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Webmaster :

KOUAKOU Kouadio Sanguen

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
ASSANVO Amoikon Dyhie, Maître de Conférences de Linguistique, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAMBA Mamadou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire d'Histoire, Université de Lomé, Togo

BEKON Raphael Tanoh, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

BIRBA Noaga, Maître de Conférences d'Archéologie, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

BROU Cho Julie Eunice, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

FAYE Ousseynou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop, Sénégal

GAYIBOR Théodore Nicoué Lodjou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université de Lomé, Togo

GOLE Koffi Antoine, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches d'Histoire, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Burkina-Faso
KONAN Kouamé Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
KONE Issiaka, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire
KONIN Severin, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
KOUADIO N'Guessan Jérémie, Professeur Titulaire de Linguistique, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
KOUAKOU N'dri Laurent, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire d'Archéologie, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire
KOUASSI N'Goran François, Directeur de recherches de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
LATTE Egue Jean Michel, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
MIAN Newson Kassy Mathieu Assanvo, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
NENKAM Chamberlain, Maître de Conférences d'Histoire, Université de Yaoundé, Cameroun
OUATTARA Tiona, Directeur de recherches d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire
SANGARE Abass Souleymane, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
SOHI Blesson, Maître de Conférences d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
SOTINDJO Dossa Sébastien, Professeur Titulaire d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

COMITÉ DE LECTURE

AGUIE Yhattey Hervé Thierry, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY
ANGOUA Adjé Séverin, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
AYEMOU Kadjomou Ferdinand, Maître-Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
BAKAYOKO Yaya, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
BANGALIN'goran Gédéon, Maître de Conférences d'Histoire, Université Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire
COULIBALY Kassoum, Maître-Assistant de Philosophie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

COULIBALY Moussa, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

GOULEDEHI Kinva Via Jean Alda, Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KABA Brahima, Maître de Conférences d'Histoire, Université Julius Nyerere de Kankan, Guinée

KABORE Adama, Assistant d'Histoire, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

KANE Métou, Maître-Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KAZIO Didjè Jacques, Assistant d'Archéologie, Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

KEWO Zana, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Diloman, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KONE Kapiéfolo Julien, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

LOUKOU Yao Serges Bonaventure, Maître-Assistant d'Archéologie, Université cheikh Anta Diop, Sénégal

MENE Yao Fabrice-Alain. Davy, Maître-Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OKOU Kouakou Norbert, Maître-Assistant de Sociologie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OUEDRAOGO Serges Noël, Maître-Assistant d'Histoire, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

SIDIBE Nohan, Maître-Assistant d'Histoire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

TOURE Gninin Aïcha, Maître-Assistant d'Archéologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

YAO Akpolè Daniel, Maître-Assistant de Philosophie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

YEO Mamadou, Maître-Assistant d'Histoire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

ZADOU Zidy Armand Didier, Maître de Conférences d'Anthropologie, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

SOMMAIRE

1- ORPAILLAGE CLANDESTIN, VECTEUR DE MALADIES ET DE RISQUES SANITAIRES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE GRAND-ZATTRY, Bedel Wilfried ZELY & Ali DIARRA.....	1
2- MARAICHAGE : DES « NON-LIEUX » À ABIDJAN ?, OUATTARA Zana Souleymane	17
3- LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : UNE ANALYSE THEORIQUE ET DOCUMENTAIRE, Albert ETETE LONGONYA.....	29
4- L'ALTERNANCE CODIQUE DANS LE CINÉMA BURKINABÈ : CAS DANS LA SÉRIE « COMMISSARIAT DE TAMPY » DE MISSA HÉBIÉ, Abel BOUGMA.....	42
5- PATRIMOINE ALIMENTAIRE HISTORIQUE : UN VECTEUR DE L'IDENTITÉ LOCALE À ABOMEY (BÉNIN), Emilia Mawugnon AZALOU TINGBE.....	53
6- L'AFRIQUE AU-DELÀ DES IMAGINAIRES, Kouadio YAO.....	63
7- IN-SERVICE TRAINING AND LANGUAGE TEACHERS PROFESSIONAL DEVELOPMENT IN CAMEROON: ATTITUDES AND PERSPECTIVES, KUNYUI YVONNE & ATEMAJONG JUSTINA.....	76
8- ÉTUDE DU CRIME ET DES PERSONNAGES CRIMINELS DANS LA BÊTE HUMAINE DE ZOLA, Lassana NASSOKO.....	89
9- FACTEURS ASSOCIÉS AUX PROFILS DE CONSOMMATION DE DROGUES CHEZ DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE PRIVÉ ET PUBLIC À ABIDJAN, Yaba Florence ELOYE, Kouakou Bruno KANGA & Kouadio ASKA.....	101
10- LA GOUVERNANCE LOCALE EN CÔTE D'IVOIRE DE 2001 À 2013 : CAS DE LA COMMUNE DE GAGNOA, Dally Luc Olivier ZITIEOUREOU.....	118
11- SPINOZA : CRITIQUE DE LA REPRÉSENTATION PHILOSOPHIQUE DE L'HOMME, MASSIMA LOUWOUNGOU.....	135
12- THE AESTHETICISATION OF PUBLIC BUILDINGS IN YAOUNDE WITH CERAMIC TILES: THE CASE OF THE PEDIMENTS OF THE YAOUNDE-NSIMALEN MOTORWAY ROUNDABOUT, TELE DJOSSEU GHISLAIN LANDRY.....	150

13- LANGAGE IDÉAL ET LANGAGE ORDINAIRE : Où SE TROUVE LA COMMODITÉ POUR L'HOMME ?, Michel SAHA.....	163
14- DESCRIPTION MORPHOSYNTAXIQUE DES ADVERBES DU BISA-BARKA, DIALECTE DU CENTRE-EST DU BURKINA FASO, Oumar LINGANI.....	172
15- APERÇU HISTORIQUE D'UNE MALADIE STIGMATISANTE AU BURKINA FASO : LE CAS DE LA LEPRE DE 1947 À 1994, Serge DOYE.....	183
16- LE DESTIN FRUITIER DE LA COMMUNE DE KORHOGO : ESSOR DE LAMANGUE ET MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES (1981-2000), SERGE SALIF ASSANE KONATE,	194
17- CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DU LIEN ENTRE LE DROIT ET LA SCIENCE POLITIQUE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT, Solim LOWA.....	206
18- L'INFLUENCE DE LA SURDITE SUR LE PROCESSUS DE RECUPERATION DE L'INFORMATION CHEZ LES ENFANTS A TRAVERS LE RAPPEL LIBRE VERSUS ORDONNE : ETUDE COMPARATIVE, Ulrich Ariel YEKE PENDI.....	216
19- LA COMPAGNIE DELMAS-VIELJEUX A L'ASSAUT DE L'ESPACE ULTRAMARIN FRANÇAIS DE LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE (1920-1990), Philippe GACHA.....	226
20- CONTRIBUTION DES ACCORDS DE PÊCHE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU MILIEU HALIEUTIQUE IVOIRIEN DE 1990 À 2013, Ahossan Arsène ÉLOIFLIN.....	240

MARAICHAGE : DES « NON-LIEUX » À ABIDJAN ?**OUATTARA Zana Souleymane**

Maitre-Assistant, Géographie Rurale

Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel, Abidjan, Côte d'Ivoire (IPNETP)

zanaouatt@gmail.com**Résumé**

Située au sud-est de la Côte d'Ivoire, Abidjan connaît une forte immigration rurale et étrangère couplée à une expansion spatiale débridée. Ce croît démographique qui, logiquement devait constituer un facteur de développement de l'agriculture urbaine, limite la pratique de cette activité du fait de l'absence d'un document de planification urbaine qui intègre les espaces agricoles. Cet article analyse l'identité spatiale qui est dévolue aux espaces de maraîchage dans la ville d'Abidjan. Afin d'obtenir les résultats escomptés, la méthodologie employée repose, en grande partie sur des enquêtes effectuées notamment dans le cadre d'une thèse, complétées par un travail de terrain courant 2020 et 2021. Cette phase a été précédée et suivie de recherches bibliographiques, pour approfondir et éclaircir des aspects de la thématique, mais aussi de confirmer certaines observations faites sur le terrain. Il ressort de l'étude que la pratique du maraîchage dans la ville d'Abidjan est caractérisée par une identité spatiale marquée par des localisations périphériques. Les maraîchers abidjanais sont confrontés à un statut foncier précaire. Depuis 2010, après la crise post-électorale, les activités du maraîchage à Abidjan ont connu un repli spatial au profit d'autres fonctions. De 2016 à 2021, la ville a perdu plus 75% des sites de production maraîchères au profit des travaux d'aménagement, ce qui met en évidence la non identité spatiale du maraîchage. Face à cette perte fulgurante des espaces agricoles, les maraîchers se forment de plus en plus à la technique de la culture hors-sol qui se fait sur tous types d'espaces.

Mots clés : Abidjan, Agriculture urbaine, Culture hors-sol, Maraîchage, Non-lieux.

MARKET GARDENING : “NO PLACES” IN ABIDJAN ?**Abstract**

Located in the southeast of Ivory Coast, Abidjan is experiencing strong rural and foreign immigration coupled with unbridled spatial expansion. This demographic growth, which logically should have been a factor in the development of urban agriculture, limits the practice of this activity due to the absence of an urban planning document that integrates agricultural spaces. This article analyzes the spatial identity assigned to market gardening areas in the city of Abidjan. In order to obtain the expected results, the methodology used is largely based on surveys carried out, in particular as part of a thesis, supplemented by fieldwork during 2020 and 2021. This phase was preceded and followed by bibliographic research, to deepen and clarify aspects of the theme, but also to confirm certain observations made in the field. The study shows that the practice of market gardening in the city of Abidjan is characterized by a spatial identity marked by peripheral locations. Abidjan's market gardeners face precarious land tenure. Since 2010, following the post-election crisis, market gardening activities in Abidjan have experienced a spatial decline in favor of other uses. From 2016 to 2021, the city lost more than 75% of its market gardening production sites to development projects, highlighting the spatial instability of market gardening. Faced with this rapid loss of agricultural land, market gardeners are increasingly training in the technique of soilless cultivation, which is carried out in all types of spaces.

Key words: market gardening, non-places, urban agriculture, culture above ground, Abidjan.

Introduction

Les politiques mondiales de production agricole se retrouvent aujourd'hui face à des défis majeurs : d'une part, nourrir une population mondiale de plus en plus urbanisée et appelée à croître de près de 2 milliards d'ici 2050, et, d'autre part, répondre aux enjeux majeurs du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité (Bourgoin et al., 2023). Selon Losch et al (2016), dans les pays du tiers-monde, et en particulier en Afrique, l'agriculture est souvent reconnue comme vecteur de développement et source d'activités pour les très nombreux actifs arrivant sur le marché du travail. En effet, ces pays demeurent fortement dépendants des modèles techniques, économiques et politiques de production (Le Mouél et al., 2018). L'expansion de l'agrobusiness au dépens de la petite agriculture familiale en est une illustration et, la multiplication des conflits fonciers qui en découle est révélatrice des dysfonctionnements en cours. Pourtant, les logiques de la mondialisation dans ces pays continuent de promouvoir la diffusion de la révolution verte, des modèles d'agriculture intensive et productive à travers l'agriculture urbaine.

Appréhender le maraîchage comme clé d'entrée pour aborder l'agriculture urbaine en Afrique est une démarche classique. Plus largement, différents auteurs ont pointé les caractéristiques sociodémographiques des agriculteurs urbains et périurbains en Afrique subsaharienne. Le statut foncier des terres occupées, ou encore les contraintes écologiques de ces activités en milieu urbain ont également été abordés. Dans un autre registre, comme les autres villes de Côte d'Ivoire, Abidjan connaît une forte immigration rurale et étrangère couplée à une expansion spatiale débridée. Si d'autres travaux ont montré le potentiel vivrier d'Abidjan (Ouattara, 2017), de multiples espaces non constructibles en raison d'une topographie non propice pour des projets urbanistiques (Koffie-Bikpo, Adaye, 2014), le contexte est peu favorable pour une pérennisation de ces lieux de production. En particulier, l'absence d'un document de planification urbaine réellement appliqué sur le terrain explique une mobilité spatiale des zones maraîchères (Koffi-Didia, 2015) alors qu'existent des difficultés d'approvisionnement en produits vivriers locaux (Koffié-Bikpo, 2011 ; Kanga, 2013).

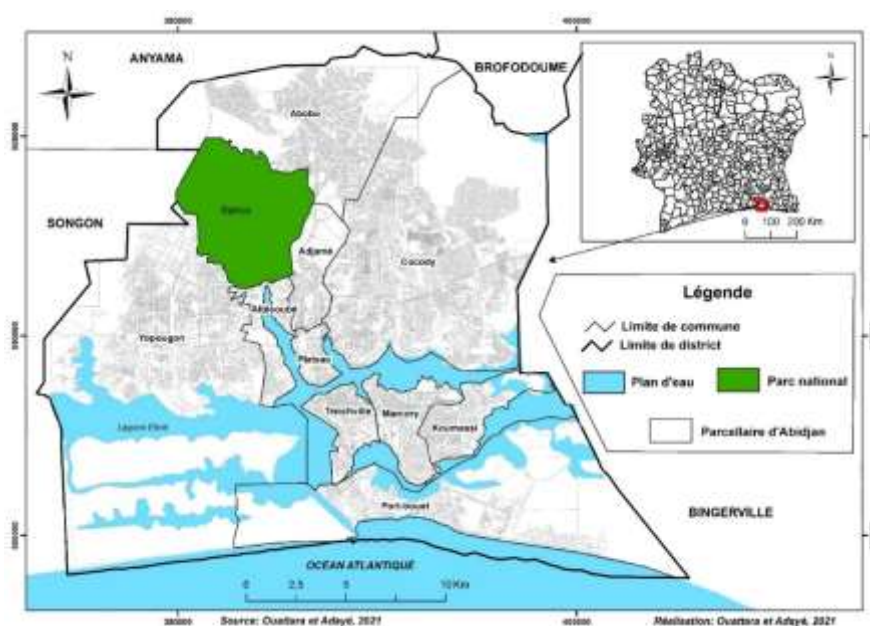
Cette contradiction apparente interroge et nous conduit à aborder ces agricultures reliques en tant que « non-lieu » pour reprendre la formulation de Marc Augé (1992). Dans des sociétés occidentales dites en situation de surmodernité, un non-lieu, correspond à l'apparition et à la multiplication d'espaces qui, au contraire des lieux, donnent difficilement à s'inscrire dans une dimension identitaire, relationnelle ou historique. Pour cet auteur, dans la réalité, il n'existe au sens absolu du terme ni lieu ni non-lieu. Le couple lieu/non-lieu est un instrument de mesure du degré de socialité et de symbolisation d'un espace donné. Par suite, on peut se demander quelle identité spatiale est dévolue aux espaces de maraîchage à Abidjan, en particulier quels attributs de valeurs leur sont associés. Ce questionnement prolonge des travaux antérieurs et s'appuie en particulier sur un travail de thèse (Ouattara, 2017) dont certaines données ont été réactualisées. L'objectif de cet article est d'analyser l'identité spatiale qui est dévolue au maraîchage à Abidjan.

1. Méthodologie

1.1. La zone d'étude

La ville d'Abidjan située au sud-est de la Côte d'Ivoire avec une superficie de 422 km², est composée de dix communes urbaines (carte 1).

Figure 1 : Carte de localisation du district d'Abidjan



1.2. Techniques de collecte de données

Pour répondre à la question centrale de cette étude, la méthodologie employée repose, en grande partie sur des enquêtes effectuées notamment dans le cadre d'une thèse, complétées par un travail de terrain courant 2020 et 2021. Cette phase a été précédée et suivie de recherches bibliographiques, pour approfondir et éclaircir des aspects de la thématique, mais aussi de confirmer certaines observations faites sur le terrain.

1.3. Instruments de collectes de données

Les enquêtes se sont déroulées sur tous les sites de production maraîchère de la ville d'Abidjan. Pour une meilleure présentation des résultats, ces sites ont été répartis sur quatre communes à savoir Yopougon, Abobo, Port-Bouët et Cocody. Ce regroupement s'est fait en fonction de l'importance de l'activité de maraîchage dans ces communes. Sur ces différents sites, le questionnaire a été administré à 314 producteurs recensés sur 76 unités de production (Tableau n°1). Les informations recherchées portaient sur le profil sociodémographique, le statut foncier des terres occupées par le maraîchage, et le mode de distribution des produits issus de ce maraîchage.

Tableau n°1 : Répartition des maraîchers enquêtés en fonction des unités de production

LOCALITES	CULTURES MARAICHES	
	Unités de production	Effectif maraîchers
Abobo	7	38
Cocody	1	1
Port-Bouët	45	225
Yopougon	23	50
Total	76	314

Source : D'après les résultats de nos enquêtes de terrain, 2021

En plus du questionnaire, un GPS a été utilisé pour prélever les coordonnées géographiques, afin de localiser les sites et les représenter sur une carte. Toutes les données recueillies ont subi un traitement qualitatif et quantitatif.

1.4. Traitement des données

Les données recueillies ont ensuite été rangées et exploitées à partir des logiciels SphinxPlus2.V5.Tuite pour les proportions statistiques, Adobe Illustrator Cs pour la réalisation des cartes et Excel pour les tableaux. Les résultats obtenus sont présentés sous forme de tableaux et de figures, dont l'analyse est structurée en trois parties.

2. Analyse des résultats

Les résultats obtenus sont regroupés en trois parties à savoir les caractéristiques sociodémographiques des producteurs maraîchers, les terres occupées par le maraîchage et leur statut foncier et les circuits de distribution des produits issus du maraîchage à Abidjan.

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des producteurs maraîchers

Le sexe, l'âge, la nationalité, le statut matrimonial et le niveau d'études, sont les éléments qui ont constitué les caractéristiques sociodémographiques de cette étude.

2.1.1. Un secteur d'activité dominé par les hommes

La population sur laquelle s'est portée notre étude est dominé par les hommes. Ceux-ci travaillent en association avec leurs femmes, leurs enfants et autre personnel. Cependant, quelques femmes détiennent des unités de production comme l'indique le tableau n°2.

Tableau n°2 : Répartition des producteurs maraîchers d'Abidjan selon le sexe

Localités	Abobo	Cocody	Port-Bouët	Yopougon	Total	%
Sexe						
Hommes	28	0	200	46	274	87,26
Femmes	10	1	25	4	40	12,74
Total	38	1	225	50	314	100

Source : D'après les résultats de nos enquêtes de terrain, 2021

Il ressort des résultats du tableau n°2 que les hommes sont plus nombreux que les femmes. Ils sont au nombre de 274, soit 87,26% des producteurs et les femmes au nombre de 40, soit 12,74%. Ce taux plus faible de femmes peut s'expliquer par la rigueur du travail. Le maraîchage nécessite beaucoup d'efforts physiques et de temps. Elles sont plus dans la commercialisation des productions maraîchères de leurs époux. Néanmoins, on note que de plus en plus, elles deviennent chefs de ménage après le décès de ces derniers.

2.1.2. Un secteur d'activité dominé par les jeunes

L'âge des producteurs maraîchers de la ville d'Abidjan varie entre 18 et 50 ans. La production maraîchère est pratiquée aussi bien par des personnes jeunes et adultes, que par des personnes âgées de plus de 50 ans. Le tableau n°3 met en évidence les différents âges des producteurs par site.

Tableau n°3 : La répartition des producteurs maraîchers selon l'âge

Localités Tranche d'âge	Abobo	Cocody	Port-Bouët	Yopougon	Total	%
18 à 35 ans	18	0	108	28	154	49,04
35 à 50 ans	15	1	102	22	140	44,59
50 ans et plus	5	0	15	0	20	6,37
Total	38	1	225	50	314	100

Source : D'après les résultats de nos enquêtes de terrain, 2021

Dans la ville d'Abidjan, l'âge minimum des propriétaires des exploitations maraîchères est de 18 ans. Les résultats du tableau n°3 montrent que la tranche d'âge de 18 à 35 ans est majoritaire sur tous les sites de productions. Cependant, la proportion des producteurs âgés de moins de 35 ans (49,04%) est inférieure à celle des producteurs âgés de plus de 35 ans (50,96%).

2.1.3. Un secteur d'activité dominé par les non nationaux

Les producteurs maraîchers de la ville d'Abidjan peuvent être répartis en deux grands groupes à savoir les nationaux et les non nationaux. Les producteurs nationaux sont au nombre de 93, soit 29,62% de l'ensemble des producteurs (Tableau n°4). Quant aux non nationaux, ils sont 221, soit 70,38%.

Tableau n°4 : La répartition des maraîchers de la ville d'Abidjan selon la nationalité

Localités Tranche d'âge	Abobo	Cocody	Port-Bouët	Yopougon	Total	%
Nationaux	13	0	50	30	93	29,62
Non nationaux	25	1	175	20	221	70,38
Total	38	1	225	50	314	100

Source : D'après les résultats de nos enquêtes de terrain, 2021

L'analyse du tableau n°4 indique que l'activité du maraîchage à Abidjan, est dominée en grande partie par les non nationaux, notamment les burkinabés et les maliens. Le grand nombre des burkinabés et maliens se justifie par le fait qu'ils pratiquaient le maraîchage depuis leur plus jeune âge dans leurs pays d'origine.

2.1.4. Un statut matrimonial dominé par le concubinage

Le terme de concubinage désigne la situation juridique d'un couple de fait formé de deux personnes adultes qui vivent ensemble de façon durable et notoire sans avoir célébré leur union de façon officielle. Au niveau du statut matrimonial, il ressort que les maraîchers non nationaux enregistrent 90% de concubins et 10% de célibataires. Par contre, au sein de la communauté ivoirienne, 65% vivent en concubinage contre 35% de célibataires. Contrairement aux célibataires nationaux, la quasi-totalité des célibataires non nationaux

n'ont aucun enfant. Cela est dû à leur éducation qui interdit aux célibataires tout acte sexuel avant le mariage.

2.1.5. Un taux élevé d'analphabètes dans l'activité du maraîchage

Cette partie de notre étude met en évidence l'importance de l'éducation-formation dans tous les systèmes de production. En effet, l'éducation, participe à la modification du comportement humain, elle est susceptible de faire ressortir son incidence sur le comportement et le rendement des acteurs économiques du secteur agricole urbain et périurbain.

Les enquêtes ont montré que les analphabètes sont les plus nombreux soit 65% des producteurs maraîchers. Il s'agit généralement des étrangers qui n'ont pas été scolarisés et qui ne peuvent accéder à des emplois plus rémunérateurs par manque de qualification. Aussi, nos enquêtes révèlent que la proportion des analphabètes en leur sein est de 75%, tandis qu'au niveau des nationaux, il s'élève à 52%. On note également la présence des producteurs ayant le niveau d'étude primaire et secondaire. Cependant, ces proportions varient entre les nationaux et les étrangers. Si les proportions du niveau primaire sont quasiment les mêmes au niveau des nationaux et des non nationaux, ce n'est pas le cas pour le niveau secondaire. En effet, ce niveau est atteint par 17% des producteurs nationaux contre 10% de non nationaux.

Les caractéristiques sociodémographiques sont des éléments d'une importance capitale dans l'analyse des producteurs du vivrier. Elles permettent de cerner au plus près les réalités quotidiennes de ces acteurs. Généralement, ils pratiquent une agriculture traditionnelle et semi moderne avec l'utilisation d'outils rudimentaires. Ils produisent plusieurs légumes notamment le chou, le concombre, la salade, la tomate, le gombo, l'aubergine, le piment etc. Toutefois, ces productions sont faites sur la base des conditions d'accès à la terre qui ne leur garantit pas une durabilité, faisant de ces lieux de production des lieux.

2.2. Le maraîchage à Abidjan, des espaces de marge

2.2.1. Une identité spatiale marquée par des localisations « périphériques »

Une étude menée par le BNETD en 2009 sur les principaux modes d'occupation du sol du district d'Abidjan a montré que 38,87 % du territoire de ce district est occupée par les espaces naturels, les berges lagunaires, les bas-fonds et les abords des voiries. Ce sont ces espaces qu'occupe le maraîchage dans la ville d'Abidjan. L'activité maraîchère est répartie sur trois types d'implantations. Il s'agit des implantations le long des voies de circulation, des implantations sur les zones non constructibles et/ou bas-fonds et des implantations dans les domaines publics ou privés (lots non mis en valeur ou maisons inachevées), voir photo 1 et 2.



Photo 1 : Champ de piment et d'oignon entre le 43ème BIMA et la voie express, Port-Bouët-Bassam (Source : Zana, 2021)



Photo 2 : Culture de maïs et d'arachide dans une maison inachevée à Abobo (Source : Zana, 2021)

2.2.2. Un statut foncier précaire pour les maraîchers Abidjanais

Les différentes crises sociopolitiques qu'a connues la Côte d'Ivoire, des ouvriers ont perdu leur emploi et se sont reconvertis dans la pratique des cultures maraîchères. Ces nouveaux acteurs, d'après nos enquêtes, procèdent de diverses manières pour accéder à l'espace cultivable : la location, le prêt et l'occupation illégale des parcelles. Ces modes d'accès sont précaires et ne garantissent pas la durabilité de l'activité maraîchère à Abidjan. En effet, plusieurs sites inconstructibles appartiennent à certaines communautés villageoises qui les mettent en location pour le maraîchage. L'acquisition par prêt concerne les maraîchers qui n'ont déboursé aucune somme d'argent pour acquérir l'espace sur lequel ils mènent leurs activités. Ces espaces leur sont prêtés par les propriétaires, le temps pour ces derniers d'avoir les moyens de les mettre en valeur. Ainsi, les parcelles sont constamment entretenues. Il existe cependant une occupation illégale des parcelles. Ces espaces sont occupés du fait de la lenteur des travaux d'aménagement.

Les maraîchers sont conscients qu'ils peuvent être expulsés à tout moment. Les producteurs maraîchers sont ainsi en insécurité foncière dans la ville d'Abidjan. Plus globalement, cette insécurité foncière vécue par les maraîchers est liée à leurs origines (allochtones, allogènes), et donc à leur statut foncier précaire et à leur faible niveau d'organisation collective. En effet, dans la ville d'Abidjan, les maraîchers ne sont pas organisés en coopérative car, ils estiment que n'étant pas légalement reconnus par l'Etat, la création d'une coopérative sera l'occasion pour celui-ci d'être informé de leur existence sur les sites qu'ils occupent. Et n'ayant aucune autorisation d'y cultiver, alors ils craignent d'en être expulsés. Avec cette mauvaise organisation et étant installés sur des espaces publics ou des zones dangereuses (sous haute tension), ils sont constamment menacés de déguerpissement.

2.2.3. Un repli spatial des activités du maraîchage au profit d'autres fonctions depuis 2010

La plupart des sites des communes d'Abobo et de Cocody de 2016 à 2021, ont perdu de superficies au profit des travaux d'aménagement. En effet, le plus grand site maraîcher d'Abobo N'dotré a perdu 150 m² en 5 ans comme le témoigne ces images ci-dessous.



Photo 3 : Parcelle maraîchère en 2016 à Abobo (Zana, 2016)



Photo 4 : La même parcelle en 2021 (Zana, 2021)



Photo 5 : Parcelle de manioc à Abobo en 2016 sous haute tension (Zana, 2016)



Photo 6 : La même parcelle en 2021 (Zana, 2021)

Par ailleurs, le site de la commune de Cocody a complètement disparu faisant place à une grande cité en cours de construction. En effet, en 2016, lors des enquêtes de terrain, on y a dénombré plus de 85 unités de production maraîchère. Lors de notre dernier passage dans ce lieu le 28 juillet 2021, nous n'avons dénombré qu'une seule unité de production maraîchère, les autres ayant été expulsés pour la construction d'une grande cité, voir photos ci-dessous.



Photo 7 : site de production en 2016 à Cocody (Zana, 2016)



Photo 8 : Le même site en 2024 (Zana, 2021)

Cela démontre les nombreuses difficultés d'accès au foncier que rencontrent les maraîchers de la ville d'Abidjan. Ceux-ci exercent leur activité dans une certaine précarité foncière sous la menace d'éventuels expulsions. Les producteurs sont ainsi exposés à l'insécurité foncière dans le contexte actuel du processus d'urbanisation où les propriétaires terriens cherchent à affecter leurs terres à des activités non agricoles notamment la construction de maisons d'habitation. Les deux cartes qui suivent, présentent les grands sites de production maraîchère dans la ville d'Abidjan en 2016 et en 2021, selon nos enquêtes. En effet, en 2016, la ville d'Abidjan, comptait neuf (09) grands sites de production maraîchère, tandis qu'en 2021, ce nombre est réduit à seulement trois (03) grands sites.

Figure 2 : Carte de localisation des sites de production maraîchère dans la ville d'Abidjan en 2016

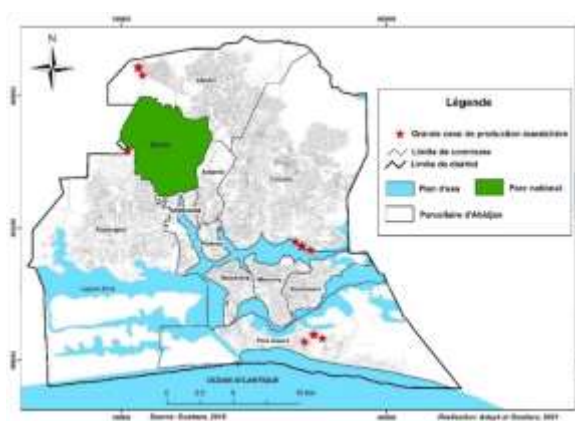


Figure 3 : Carte de localisation des sites de production maraîchère dans la ville d'Abidjan en 2021



2.3. Des maraîchers insérés dans divers circuits de distribution

Malgré l'insécurité foncière dont fait fasse les maraîchers dans la ville d'Abidjan, les produits issus de ce maraîchage sont facilement accessible à travers le circuit court caractérisé par la vente directe, 22,5% des produits vivriers sont commercialisés par ce type de vente. En effet, la mise en marché des cultures maraîchères d'Abidjan se déroule principalement sur les lieux de production entre les producteurs et les acheteurs. Celui-ci implique directement le producteur et le consommateur. Soit les consommateurs se ravitaillent directement dans les zones de production, soit ils rencontrent le producteur sur le marché. Certains ménages à proximité des zones de production s'approvisionnent directement en produits maraîchers. Cela démontre que les produits issus du maraîchage d'Abidjan sont plus physiquement et économiquement accessibles puisque ne supportant pas les frais de transport issus des tracasseries routières. De plus ces produits sont plus frais que ceux issus des zones éloignés d'Abidjan. La figure 4 nous présente la proportion des ménages en fonction des lieux d'achat privilégiés des produits maraîchers.

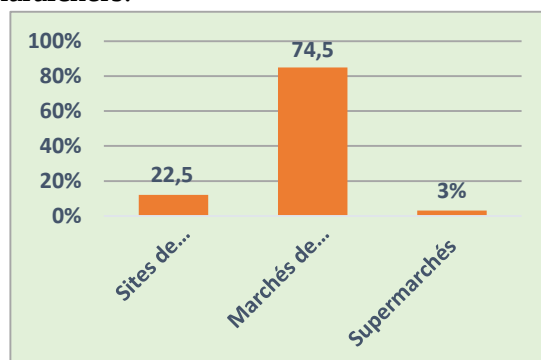


Figure 4 : Proportion des ménages en fonction des lieux d'achat privilégiés des produits maraîchers (Zana, 2021)

L'analyse de la figure 4, montre que le circuit long de la production maraîchère est le plus utilisé avec 74,5% des produits commercialisés. Il a pour acteur principal le commerçant-grossiste. Ce circuit est caractérisé par la présence de plusieurs intermédiaires : le producteur, le grossiste, le détaillant et le consommateur. Sur les différents marchés abidjanais, les femmes constituent la majorité des grossistes. Elles sont chargées de collecter et d'expédier la production vers les marchés. Cela reste tout de même avantageux en termes de qualité et de coût par rapport aux produits maraîchers issus des zones de production éloignées d'Abidjan. Cependant, une infime partie (3%) des produits vivriers est commercialisée via les supermarchés,

3. Discussion

Les résultats de cette étude ont mis en exergue la non prise en compte des espaces agricoles dans les plans d'urbanisme de la ville d'Abidjan. Le maraîchage se pratique donc sur des espaces non destinés à cet effet. D'où le statut précaire des maraîchers confrontés à une réduction régulière des superficies des espaces cultivés au profit d'activités non agricoles telles que les constructions immobilières. Ces résultats sont confortés par ceux du FIRCA (2019), qui affirme que la pression foncière existe dans les zones maraîchères du Sud, Sud-est, Centre et du Nord. Elle se fait surtout sentir quand la terre et l'eau sont convoitées par différents utilisateurs. Ainsi affirme-t-il, en périphérie et au cœur des villes, les terres dédiées au maraîchage sont de plus en plus urbanisées. Il fait remarquer que le prix de plus en plus élevé des terres constructibles ne permet pas aux producteurs et même aux collectivités locales d'acheter ces terres pour les classer définitivement en zones maraîchères urbaines. Pourtant selon Olahan (2010), ces zones auraient un intérêt en termes d'amélioration des conditions de vie des citoyens (espaces verts, possibilités d'y acheter des légumes). Celui-ci affirme qu'au-delà de la sécurisation foncière gérée par les nouveaux projets d'aménagement de périmètres maraîchers, il conviendrait de sécuriser les espaces maraîchers les plus anciens et souvent les plus productifs mais qui ne font plus l'objet d'un appui conséquent de la part des projets et programmes.

Par ailleurs Le Gall (2013), fait remarquer que l'intérêt des populations urbaines vivant en dessous du seuil de pauvreté, pour le secteur agricole, en particulier pour la production maraîchère est très important. Aussi, selon les chiffres du ministère ivoirien du plan et développement (2008), 46 % de celles-ci, sont en effet concernées. Selon Moustier (2003), la production maraîchère apparaît aujourd'hui comme leur seule chance d'obtenir rapidement, et à faible coût, un revenu. Malheureusement les travaux de Ouattara (2017), montre que depuis quelques années, une baisse des superficies de production se fait sentir au niveau de la ville d'Abidjan. De ce fait, l'insécurité foncière y est grandissante et à des inconvénients majeurs sur cette activité. Elle est essentiellement caractérisée par les difficultés d'accès au foncier et par la diminution des superficies agricoles. Cette réalité est la même au Ghana, où Dauvergne (2011) affirme que la précarité foncière est un paramètre déterminant de l'agriculture urbaine pratiquée à Accra.

En outre, Krausz et al., (2013) estiment que la ville consomme la nourriture, mais aussi le territoire nécessaire pour produire celle-ci. Selon ces auteurs, les constructions sont faites sans tenir compte de la survie des producteurs urbains qui à travers l'agriculture maraîchère, nourrissent leurs familles ainsi que la population urbaine et scolarisent leurs enfants. Cette contradiction, selon Augé (1992), conduit à aborder ces agricultures en ville en tant que non-lieu. Cet auteur estime qu'un non-lieu, correspond à l'apparition et à la multiplication

d'espaces qui, au contraire des lieux, donnent difficilement à s'inscrire dans une dimension identitaire.

L'ensemble de ces auteurs cités sont unanimes sur l'état d'insécurité foncière des agriculteurs urbains quelle que soit la zone urbaine de production, bien que le maraîchage en ville soit source d'approvisionnement en produits vivriers frais de la population urbaine.

Conclusion

Les résultats de cette étude ont mis en exergue la non prise en compte des espaces agricoles dans les plans d'urbanisme de la ville d'Abidjan. Le maraîchage se pratique donc sur des espaces non destinés à cette activité. Les maraîchers sont ainsi confrontés à une réduction régulière des superficies agricoles au profit des constructions immobilières. Bien que le maraîchage dans la ville d'Abidjan soit source d'approvisionnement en produits vivriers frais, les agriculteurs urbains sont confrontés à une insécurité foncière. Cette activité est donc considérée comme un non-lieu dans la ville.

La filière maraîchage en Côte d'Ivoire, connaît un déficit structurel en spécialistes des systèmes maraîchers. Les structures de vulgarisation ne disposent pas d'un personnel spécialisé en maraîchage sur le terrain. Les centres de formation agricoles de base comme supérieures ne proposent pas de cursus en horticulture. Cette activité ne comporte pas d'interprofession (hormis celle dédiée à la culture de l'oignon), ni d'organisation de production faîtière. Cette absence d'organisation a une incidence sur la non prise en compte de l'activité dans les projets d'urbanisme de la ville d'Abidjan.

Il importe de vulgariser de nouvelles techniques de production plus rentables et moins consommatrices de l'espace telles que les cultures hors sol, ce qui modifierait l'attractivité du métier et des espaces. Ainsi le maraîchage connaîtra un statut en ville en allant de non-lieux à des espaces à enjeux, au centre d'une politique de développement socio-économique.

Bibliographie

AUGE Marc, 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, La Librairie du XXe siècle, 155 p.

BOURGOIN Jérémy, Xavier AUGUSSEAU, Bénédicte THIBAUD et Géraud MAGRIN, « Agriculture et environnement dans les Suds », Bulletin de l'association de géographes français, consulté le 20 juin 2025. URL : <http://journals.openedition.org/bagf/10517> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/bagf.10517>

Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD), 2009, *Rapport sur le mode d'occupation du sol dans le district d'Abidjan*, 65p.

DAUVERGNE Sarah, 2011, *Les espaces urbains et périurbains à usage agricole dans les villes d'Afrique subsaharienne (Yaoundé et Accra) : une approche de l'intermédiation en géographie*, Thèse de doctorat, Université de Lyon, UMR, EVS, 390p.

LE MOUËL Chantal, DE LATTRE-GASQUET Marie and MORA Olivier, 2018, *The Land Use and Food Security System*, France, Éditions Quæ, RD 10, 78026 Versailles Cedex, 401p.

Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), 2019, *Rapport complet sur le maraîchage, Etude d'identification et analyse des contraintes à la production maraîchère selon les grandes zones agroclimatiques de la Côte d'Ivoire*, 140p.

KANGA Koco Marie-Jeanne, 2013, *Étude géographique des circuits de distribution et de commercialisation des produits vivriers dans l'approvisionnement d'Abidjan*, Doctorat thèse unique de géographie, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan (IGT), 284 p.

KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, 2011, « Les risques de pertes des produits vivriers dans une optique de sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire », L'Harmattan, Paris, vol, 11, pp 221-245.

KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, ADAYE Akoua Assunta, 2014, « Agriculture commerciale à Abidjan : le cas des cultures maraîchères », Revue *POUR*, vol.4, n°224), pp. 141-149.

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, 2015, « L'accès au foncier urbain et périurbain pour le maraîchage à Abidjan et ses environs », *Géotrope*, n°2, décembre 2015, Abidjan, EDUCI, pp. 47-54.

LE GALL Laure, 2013, « Quelle place pour l'activité agricole en ville ? », *Métropolitiques*, 18 février 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Quelle-place-pour-l-activite.html>.

LOSCH Bruno, et AGNALYS Michaud, 2016, « Évolution of Rural Development Strategies and Policies. Lessons from Côte d'Ivoire », Document de travail ART-Dev 2016-6, October 2016, UMR 5281, site Saint-Charles - rue Henri Serre - 34 090 Montpellier, 35p.

KRAUSZ Nicolas, LACOURT Isabelle et MARIANI Maurizio, 2013, *La ville qui mange ; pour une gouvernance urbaine de notre alimentation*, Paris (France), Editions Charles Leopold Mayer, 288 p.

MOUSTIER Paule, 2003, *Economic appraisal of profitability and sustainability of peri-urban agriculture in Bangkok*. Montpellier, France, Cirad/Fao rapport, 38p.

OLAHAN Abraham, 2010, « Agriculture urbaine et stratégies de survie des ménages pauvres dans le complexe spatial du district d'Abidjan », *VertigO* - revue électronique en sciences de l'environnement, Vol. 10, n° 2, mis en ligne le 29 septembre 2010. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/10005>.

Ouattara Zana Souleymane, 2017, *Abidjan, zone vivrière*, thèse de doctorat, Université Félix Houphouët Boigny, Institut de Géographie Tropicale (IGT), 380p.